

Procédure de Prise en compte des Personnes en Situation de Handicap

Nos formations de secourisme et incendie peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sous condition de pouvoir répondre aux problématiques et aux spécificités de chaque individu.

I) IDENTIFICATIONS DES SITUATIONS DE HANDICAP :

1- Handicap psychique et intellectuel



Une personne en situation de handicap mental peut, du fait de sa déficience, avoir des difficultés pour :

- Mémoriser des informations sonores et orales ;
- Connaître son environnement élargi ou proche ;
- Maîtriser l'utilisation des appareillages, dispositifs et automates ;
- Se repérer dans l'espace (difficulté à utiliser les plans ou cartes) ;
- Connaître l'environnement immédiat ou élargi ;
- Les règles de communication et de vocabulaire...

Le handicap intellectuel engendre une limitation significative du fonctionnement des capacités de compréhension (QI). Il engendre également une limitation significative du fonctionnement des capacités de communication et des capacités adaptation.

Il se manifeste en général dans les habilités conceptuelles, sociales et pratiques.

2- Handicap moteur



Les personnes atteintes d'un handicap moteur ou d'une déficience physique ont des possibilités limitées pour, se déplacer, réaliser des tâches manuelles ou se joindre à certaines activités.

Ce type de handicap regroupe une variété de déficiences et/ou d'affections comme par exemple les atteintes neurologiques, les amputations, les affections musculaires, les atteintes articulaires...

Le niveau de mobilité et de motricité des personnes sont donc liés à ces éléments, et indique leurs degrés d'autonomie et par conséquent celui des aides spécifiques à apporter.

3- Handicap visuel



Suivant le degré de leur déficience visuelle, on parle de cécité ou de malvoyance. La perte de vision peut survenir d'un seul coup ou progressivement.

Au quotidien, la déficience visuelle joue surtout sur les activités utilisant la vision centrale (écriture, lecture, reconnaissance ...) et bien évidemment sur les déplacements.

Ce handicap regroupe aussi bien la cécité, la perte plus ou moins importante de l'acuité visuelle, que d'autres altérations visuelles (altération du champ visuel, altération des couleurs, profondeur, etc).

4- Handicap auditif



La déficience auditive est un handicap de la communication.

Les surdités sont classées selon le degré de gravité de la déficience en :

- Déficience auditive légère
- déficience auditive moyenne
- déficience auditive sévère
- et enfin la déficience auditive profonde

II) PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP :

Il existe deux façons de prendre en compte la situation et le degré de handicap de nos futur(es) apprenant(es).

- 1) Le formulaire de contact :
Le formulaire permet aux individus de nous faire part d'une éventuelle situation de handicap avec l'expression des aménagements nécessaires. Un entretien est ensuite effectué afin d'identifier précisément la situation.
- 2) Rendez-vous d'analyse des besoins :
Lors de la prise de contact avec nos futurs clients, nous évaluons si parmi les futurs apprenants il y a des personnes en situation de handicaps. Nous prenons alors en compte les aménagements nécessaires.

III) APPORT DE SOLUTIONS TECHNIQUES :

En fonction des situations, nous essayons dans un premier temps d'apporter des solutions avec nos moyens.

- Adapter le choix des locaux (De manière générale, les formations de secourisme délivrées par notre association se déroulent dans les centres de secours correspondant aux normes en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap)
- Adapter les supports pédagogiques
- Adapter les outils pédagogiques (micro, casque, etc..)

Dès lors que nos moyens ne permettent pas de résoudre une problématique nous entrons en contact avec :

RESSOURCES – HANDICAP – FORMATION.

Ce service de l'AGEFIPH a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations en prenant mieux en compte le handicap.

N° de contact : 0800 11 10 09

www.agefiph.fr

Liens AGEFIPH :

<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation?gclid=CjwKCAiAvriMBhAuEiwA8Cs5lYjhrKE8abin-mY6_v4wjKoEMsch2dGYOQrpYdH70mRceXyMjqMXBoC_fEQAvD_BwE

Fiche pratique :

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2023-11/FICHE%20PRATIQUE%20MOBILISATION%20version%2028%20novembre%202023.pdf>

Tableau des correspondant régionaux AGEFIPH :

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2023-11/Contacts%20RHF%20novembre%202023.pdf>

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU LOT-ET-GARONNE

8, Rue Marcel Pagnol 47510 FOULAYRONNES

Tél : 06.89.18.02.53. Mail : contact@udsp47.fr ou udsp47@gmail.com // Internet : <http://www.udsp47.fr>

SIRET : 48302055800027 // Code APE : 9499Z - N° agrément préfectoral : 47-2023-06-15-00005

FICHE DE RECUEIL DES BESOINS DU STAGIAIRE

Préambule :

Les formations proposées par la section formation de l'UDSP47 sont dispensées :

- dans les centres de secours du département :
Les centres de secours disposent de structures adaptées aux formations de secourisme du public. L'accessibilité des Personnes en Situation de Handicap est conforme aux textes en vigueur (parkings réservés, salles de formation chauffées, sanitaires, ...)
- dans les structures des entreprises ou collectivités :
Les lieux des formations devront présenter les garanties d'accueil minimum des P.S.H. Accessibilité, parkings, salle en rez-de-chaussée ou ascenseur, chauffage, etc.

Les formations aux Gestes qui sauvent, Premiers Secours Civique de Niveau 1 (PSC1), et SST sont entièrement pratiques et en présentiel et ne nécessitent pas de prendre des notes ou d'apport de matériel de la part des stagiaires. Les matériels pédagogiques sont prévus par le formateur.

La section formation de l'UDSP47 s'engage dans une démarche de qualité de l'accueil des personnes. A cette fin, nous avons besoin de recueillir les besoins des stagiaires et des entreprises/collectivités qui nous permettront d'adapter nos prestations de manière optimale.

RECUEIL DES BESOINS :

L'intéressé, avec l'aide de son manager, complète cette fiche et la transmet après signature au secrétariat de la Formation de l'UDSP47.

Type de formation : GQS / PSC1 / PSE1 / PSE2 / SST

Type de formation continue (*) : Recyclage PSC1 / Recyclage PSE1 / Recyclage PSE2 / Macc SST

N° de session (si connu) :.....

Date de la formation :(si connue)

Renseignements concernant le stagiaire (1 fiche par stagiaire) :

Nom :

Prénom :

Date :/...../

Adresse :**N°**..... **Code postal :** **Ville :**

Tél :/...../...../...../..... **Mail :**@.....

Lieu : (si connu)

Énoncé des problèmes à résoudre par la formation, ou des objectifs à atteindre :

.....

.....

.....

.....

.....

(*) Rayer les mentions inutiles ou entourer la formation choisie

A remplir si le stagiaire est en situation de handicap :

Une prise de contact est-elle nécessaire avec l'AGEFIPH ? oui / non

Type de handicap :

Précisions :

.....
.....
.....

DES AMENAGEMENTS PARTICULIERS SONT-ILS NECESSAIRES ?

Si oui, lesquels ? :

.....
.....
.....

Bénéficiez-vous d'un manager ? Sera-t-il présent lors de la formation? (si oui)

NOM :

PRENOM :

Adresse : **N°**..... **Code postal :** **Ville :**

Tél :/...../...../...../..... **Mail :**@.....

Autres besoins particuliers :

Concernant la formation :

.....
.....

Concernant votre accueil :

.....
.....

Autres :

.....
.....

Attention : Cette fiche ne constitue pas une fiche d'inscription (voir la FI sur www.udsp47.fr)

Signature du stagiaire :

Signature du manager :

Cadre réservé à la section formation de l'UDSP47:

Fiche reçue le :

N° attribué :

Réponse apportée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fiche renvoyée le :

à M/Mme :

Par : **Mail :** **Courrier postal :** **Fax :**

Adresse de l'envoi :

Rue :

Code postal :

Ville :

Mail :@.....

N° de fax :/...../...../...../.....

Renseignements :

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot-et-Garonne - 8, rue Marcel Pagnol 47510

Foulayronnes

Site internet : www.udsp47.fr - Mails : contact@udsp47 et udsp47@gmail.com

Siret : 48302055800027 // Code APE : 9499Z – N° d'agrément préfectoral : 47-2023-06-15-00005

Version Avril 2024